

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 novembre 2019

N° 2019-120B

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	10
Qui ont pris part à la délibération :	6
	Dont 0 procurations
Votes pour : 6	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	29 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, 5 novembre, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion du Château Ségure à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (6)** : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, DUBERNARD Alain, LACAZE Noël

**Absents excusés** : ISOART Jean-Michel, MIR Jean-Henri, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

**APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

**VU** l'article 139 du décret n°2019-360 du 25 mars 2016

**VU** les articles R.2194-8 du code de la commande publique

**VU** les conclusions de la commission d'appel d'offres du 5 novembre 2019

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2019 de la CCAL.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Bureau Communautaire décide :

- de conclure les travaux supplémentaires ci-après détaillés avec le ou les entreprises suivantes dans le cadre des travaux ci-dessus mentionnés :

- **Lot n°5 – Electricité - Rénovation et d'aménagement de bureaux au château Ségure**  
Attributaire : entreprise SPIE  
Montant du marché initial : 47 132.20 € HT  
Avenant n° 1 : 3 136.13 € HT (+6.65%)  
Nouveau montant du marché : 50 268.33 € HT  
Objet : travaux d'éclairage et prises supplémentaires
- **Lot n°1 –Démolitions Gros oeuvre- Création d'un ascenseur au Château Ségure**  
Attributaire : SARL SOCABAT  
Montant du marché initial : 95 858.39 € HT  
Avenant n° 1 : 1 184.51 € HT (+1.24%)  
Nouveau montant du marché : 97 042.90 € HT  
Objet : modifications réseaux, calfeutrements, seuils

**OBJET** Château Ségure –  
travaux supplémentaires

Envoyé en préfecture le 08/11/2019

Reçu en préfecture le 08/11/2019

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 065-246500573-20191105-2019\_120B-DE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les travaux supplémentaires considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU